

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence du maire, le 14 juin 2016 à 20 h à la Grande salle du centre socioculturel, 7905, avenue San Francisco à Brossard, Québec.

Sont présents : M. Paul Leduc, maire
M. Pascal Forget, district 1
M. Pierre O'Donoughue, district 2
Mme Francine Raymond, district 3
M. Claudio Benedetti, district 5
M. Alexandre Plante, district 6
M. Antoine Assaf, district 7
M. Pierre Jetté, district 8
Mme Doreen Assaad, district 9
M. Daniel Lucier, district 10

Sont également présents : M. Nicolas Bouchard, directeur général
Me Joanne Skelling, greffière

Est absent : M. Serge Séguin, district 4

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

1. Ordre du jour

160614-293

1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Période de questions

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

3. Procès-verbaux

160614-294

3.1 PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE - 17 ET 26 MAI 2016 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 mai 2016 avec modification de la résolution 160517-246 partout où le titre du règlement aurait dû se lire : « Règlement REG-357 ordonnant des travaux municipaux sur le chemin des Prairies et décrétant un emprunt de 5 716 850 \$ ».

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 26 mai 2016 tel que soumis.

Des précisions sont demandées par la conseillère Doreen Assaad concernant la modification de la résolution 160517-246.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Travaux publics

160614-295

**5.1 ACQUISITION D'UN BRAS ARTICULÉ AUTOMOTEUR ÉLECTRIQUE -
CONTRAT SI-16-990 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'accorder le contrat SI-16-990 relatif à l'acquisition d'un bras articulé automoteur électrique neuf 2016-2017, au plus bas soumissionnaire conforme, Location d'équipement Hertz du Canada, société en nom collectif, pour un montant de 59 430,58 \$, taxes incluses.

D'autoriser un emprunt au fonds de roulement au montant de 54 268,04 \$, taxes nettes, remboursable en cinq (5) versements annuel égaux et consécutifs, afin de financer l'attribution de ce contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-296

**5.2 ACQUISITION D'UN CAMION DE TRANSPORT 10 ROUES NEUF AVEC BENNE
BASCULANTE - CONTRAT SP-16-988 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'accorder le contrat SP-16-988 relatif à l'acquisition d'un camion de transport 10 roues neuf avec benne basculante - Projet PTI - TP-16-093, au plus bas soumissionnaire conforme, GloboCam (Montréal) Inc., pour un montant de 184 323,32 \$, taxes incluses.

D'autoriser un emprunt au fonds de roulement au montant de 168 311,76 \$, taxes nettes, remboursable en dix (10) versements annuels égaux et consécutifs, afin de financer l'attribution de ce contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-297

**5.3 INSPECTION, ENTRETIEN ET RÉPARATION DES FEUX DE CIRCULATION ET
DES CABINETS - CONTRAT SP-12-525 - PROLONGATION**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

De prolonger le contrat SP-12-525 relatif à l'inspection, l'entretien et la réparation des feux de circulation et des cabinets pour une période d'une année supplémentaire, du 17 septembre 2016 au 18 septembre 2017, à M. Brien Électrique Inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 67 955 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-298

5.4 LOCATION DE CONTENANTS, RAMASSAGE ET TRANSPORT DE MATÉRIAUX SECS, MATIÈRES RECYCLABLES, RÉSIDUS VERTS ET DÉCHETS - CONTRAT SP-16-983 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'accorder le contrat SP-16-983 relatif à la location de contenants, ramassage et transport de matériaux secs, de matières recyclables, de résidus verts et de déchets pour une durée de trois (3) ans, s'échelonnant du 3 juillet 2016 au 2 juillet 2019, au plus bas soumissionnaire conforme, soit RCI Environnement, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 82 609,54 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Loisir, culture et vie communautaire
--

160614-299

6.1 RÉSERVATION DE LOCAUX - DEMANDE DE GRATUITÉ - HÉMA-QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'autoriser la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire à fournir gratuitement les équipements, les espaces et les services à l'organisme Héma-Québec pour la tenue d'une collecte de sang au centre socioculturel de Brossard en 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Finances

160614-300

8.1 VIREMENTS BUDGÉTAIRES – DU 13 MAI AU 9 JUIN 2016

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu d'approuver la liste des virements budgétaires du 13 mai au 9 juin 2016, telle que soumise au soutien des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-301

8.2 LISTE DES IMPRÉVUS AUX CONTRATS - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu d'approuver la liste des imprévus aux contrats, telle que soumise au soutien des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-302

**8.3 PONT D'ÉTAGEMENT - CONTRAT SP-15-912 - TABLEAUX DES AVENANTS
- APPROBATION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu d'approuver les tableaux des avenants afférents au contrat SP-15-912, tels que soumis au soutien des présentes.

Un débat s'engage.

À la demande du conseiller Antoine Assaf, le maire procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Pascal Forget, monsieur Pierre O'Donoghue, madame Francine Raymond, monsieur Claudio Benedetti, monsieur Alexandre Plante, monsieur Pierre Jetté, madame Doreen Assaad et monsieur Daniel Lucier.

Vote contre: Monsieur Antoine Assaf.

ADOPTÉE SUR DIVISION

160614-303

**8.4 AMÉLIORATION DU LOGICIEL TFP - PROJET GESTION DES
ENCAISSEMENTS INTÉGRÉS**

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'accorder le contrat de services pour le développement du module de gestion des encaissements intégrés du logiciel TFP, à la firme ACCEO Solutions, pour un montant de 38 631,60\$ taxes incluses.

Que le maire et le trésorier sont autorisés à signer tout document donnant effet aux présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-304

**8.5 SERVICES BANCAIRES D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE - MANDAT -
OPTION DE PROLONGATION DU CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'accorder une prolongation du mandat pour les services bancaires à la Banque Nationale du Canada pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, le tout selon les taux soumis et les termes et conditions prévus à la soumission et au devis.

D'autoriser le maire et le trésorier à signer pour et au nom de la Ville, tous les documents et conventions nécessaires à la mise en œuvre dudit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-305

8.6 MANDAT POUR TRANSPORT D'ARGENT ET DE VALEURS - CONTRAT SI-13-648 - OPTION DE PROLONGATION DU CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'accorder la prolongation du mandat pour le transport sécuritaire d'argent et de valeurs à S.E.C. Transport de valeurs Garda Montréal pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, le tout pour un montant total de 8 169,59 \$, taxes incluses, selon les taux soumis et les termes de la soumission et du devis.

D'autoriser le maire et le trésorier à signer pour et au nom de la Ville, tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-306

8.7 ESPACE BOUVRY - FINANCEMENT ADDITIONNEL

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'autoriser l'affectation d'une somme de 5 000 \$ du surplus accumulé non affecté afin de financer la finalisation des travaux de l'espace Bouvry.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Ressources humaines

160614-307

9.1 EMPLOYÉS - MOUVEMENT DE MAIN-D'OEUVRE

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'autoriser et de ratifier la liste de mouvement de main-d'oeuvre concernant les employés-cadres et prendre acte et ratifier, s'il y a lieu, celle des employés syndiqués.

De mandater le directeur général à signer pour et au nom de la Ville, tout document donnant effet aux présentes.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-308

9.2 MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS - AJOUT D'UN POSTE DE CHARGÉ DE PROJET - PUBLICATIONS

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'approuver la modification de l'organigramme de la Direction des communications par l'ajout d'un poste de chargé de projet - publications, tel que présenté au soutien des présentes.

Un débat s'engage.

À la demande du conseiller Antoine Assaf, le maire procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Pascal Forget, monsieur Pierre O'Donoughue, madame Francine Raymond, monsieur Alexandre Plante, monsieur Pierre Jetté et monsieur Daniel Lucier.

Votent contre: Monsieur Claudio Benedetti, monsieur Antoine Assaf et madame Doreen Assaad.

ADOPTÉE SUR DIVISION

160614-309

9.3 NOMINATIONS - SERVICE DU GREFFE ET DES ARCHIVES - GREFFIÈRE PAR INTÉRIM ET GREFFIÈRE ADJOINTE

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

De nommer Me Joanne Skelling, au titre de greffière par intérim et madame Nicole Fréchette, au titre de greffière adjointe, le tout à compter de la date d'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Technologies de l'information
--

160614-310

10.1 MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURES TECHNOLOGIQUES - CONTRAT SP-16-956 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'accorder le contrat SP-16-956 relatif à la mise à niveau des infrastructures technologiques utilisées par les villes de Brossard, Boucherville et Saint-Lambert, au plus bas soumissionnaire conforme, ESI Technologies de l'information Inc., au montant de 142 915,14 \$, taxes incluses. La part de la Ville de Brossard est de 65 498,02 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Services juridiques

160614-311

11.1 COMITÉS DU CONSEIL - MODIFICATIONS

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

De modifier la résolution numéro 131118-451 telle qu'amendée, afin d'apporter les changements suivants à la constitution de certains comités et organismes :

De remplacer la conseillère Doreen Assaad par le conseiller Daniel Lucier à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme.

De remplacer le conseiller Alexandre Plante par le conseiller Serge Séguin au sein du comité des priorités.

De retirer la conseillère Doreen Assaad du comité de planification.

Le tout prenant effet à compter de la date d'adoption de la présente résolution.

Un débat s'engage.

À la demande de la conseillère Doreen Assaad, le maire procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Paul Leduc, monsieur Pascal Forget, monsieur Pierre O'Donoghue, madame Francine Raymond, monsieur Alexandre Plante et monsieur Daniel Lucier.

Votent contre: Monsieur Claudio Benedetti, monsieur Antoine Assaf, monsieur Pierre Jetté et madame Doreen Assaad.

ADOPTÉE SUR DIVISION

160614-312

11.2 TOD QUARTIER – DATES CIBLES DES GRANDS LIVRABLES - ENTENTE

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'autoriser le maire et la greffière à signer pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente amendant les dates prévues à l'accord de développement TOD Quartier intervenue en décembre 2015 entre Devimco Immobilier inc. et la Ville ainsi que tout document pour y donner effet.

Un débat s'engage.

À la demande du maire, le directeur général explique les motifs de ces reports dans l'avancement des travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-313

11.3 RÈGLEMENT REG-219-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT REG-219 RELATIF AU CONTRÔLE DES ANIMAUX - AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Lucier à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le projet de règlement REG-219-04 *modifiant le règlement REG-219 relatif au contrôle des animaux*.

Que les objets de ce projet de règlement porteront notamment sur les aspects suivants : Établir différents frais accessoires, interdire le transfert de licence d'un propriétaire à l'autre ou d'un animal à l'autre, préciser que seuls les chiens détenteurs d'une licence valide délivrée par la Ville de Brossard, ont accès aux différentes aires d'exercice canins aménagés sur le territoire de la Ville, prescrire qu'un chien ne peut être enchaîné pour une période de plus de trois heures consécutives, exiger la stérilisation obligatoire pour les chiens, interdire les nouveaux chiens pitbull et les croisements issus du bull-terrier, Staffordshire bull-terrier, l'American pitbull-terrier ou l'American Staffordshire terrier, établir des droits acquis pour les chiens existants de race dorénavant interdite à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, des conditions particulières de possession, soit l'obligation pour le propriétaire et son animal de suivre avec succès un cours d'obéissance, faire stériliser et vacciner contre la rage l'animal, que l'animal soit identifié par micropuce, exiger du propriétaire qu'il détienne une assurance responsabilité de 250 000\$, obliger que soit installé de façon visible de la rue une affiche informant la présence d'un chien dangereux.

Un débat s'engage.

160614-314

11.4 RÈGLEMENT REG-384 ORDONNANT DES TRAVAUX MUNICIPAUX DE BOUCLAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC ENTRE LES SECTEURS C ET L ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 2 387 000 \$ - AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Pascal Forget à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le Règlement REG-384 *ordonnant des travaux municipaux de bouclage du réseau d'aqueduc entre les secteurs C et L et décrétant un emprunt de 2 387 000 \$*.

Le conseiller Pascal Forget demande une dispense de lecture dudit projet de règlement dont copie est remise à tous les membres du conseil.

160614-315

11.5 RÈGLEMENT REG-371 CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE CERTAINES

COMPÉTENCES À CERTAINS FONCTIONNAIRES - ADOPTION DU RÈGLEMENT

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'adopter le règlement REG-371 *concernant la délégation de certaines compétences à certains fonctionnaires.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-316

11.6 RÈGLEMENT REG-378 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AUTORISER, À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE B04C, LES USAGES RÉSIDENTIELS H05 : HABITATION MULTIFAMILIALE DE 9 À 30 LOGEMENTS ET H06 : HABITATION MULTIFAMILIALE DE 31 LOGEMENTS ET PLUS, DE RETIRER CERTAINS USAGES COMMERCIAUX ET DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES - ADOPTION DU RÈGLEMENT

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'adopter le règlement REG-378 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'autoriser, à l'intérieur de la zone B04C, les usages résidentiels H05 : Habitation multifamiliale de 9 à 30 logements et H06 : Habitation multifamiliale de 31 logements et plus, de retirer certains usages commerciaux et de prévoir des dispositions particulières applicables.*

Que conformément à la Loi, le règlement REG-378 devra être soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones B20H, B28H, B29H et B04C lesquelles ont déposé des demandes de tenue de registre en temps opportun.

Un débat s'engage.

À la demande de la conseillère Doreen Assaad, le maire procède à la tenue d'un vote pour cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Pascal Forget, monsieur Pierre O'Donoughue, madame Francine Raymond, monsieur Claudio Benedetti, monsieur Alexandre Plante, monsieur Pierre Jetté et monsieur Daniel Lucier.

Votent contre: Monsieur Antoine Assaf et madame Doreen Assaad.

Le conseiller Antoine Assaf et la conseillère Doreen Assaad votent contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

160614-317

11.7 RÈGLEMENT REG-380 ORDONNANT DES TRAVAUX MUNICIPAUX DE TROTTOIRS SUR L'AVENUE SAGUENAY ET LE BOULEVARD MARIE-VICTORIN ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 556 000 \$ - ADOPTION DU RÈGLEMENT

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu d'adopter le Règlement REG-380 *ordonnant des travaux municipaux de trottoirs sur l'avenue Saguenay et le boulevard Marie-Victorin et décrétant un emprunt de 556 000 \$.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-318

11.8 RÈGLEMENT REG-383 RELATIF À L'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT - ADOPTION DU RÈGLEMENT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoughue

Et résolu d'adopter le Règlement REG-383 relatif à l'augmentation du fonds de roulement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-319

11.9 RÈGLEMENT REG-300-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT REG-300 RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT AFIN DE MODIFIER UNE SECTION DU PLAN DE SIGNALISATION ET DE PRÉVOIR CERTAINES INFRACTIONS - ADOPTION DU RÈGLEMENT

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu d'adopter le Règlement REG-300-01 *modifiant le règlement REG-300 relatif à la circulation et au stationnement afin de modifier une section du plan de signalisation et de prévoir certaines infractions.*

un débat s'engage.

À la demande de la conseillère Doreen Assaad, le maire procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Pascal Forget, monsieur Pierre O'Donoghue, madame Francine Raymond, monsieur Claudio Benedetti, monsieur Alexandre Plante, et monsieur Daniel Lucier.

Votent contre: Monsieur Antoine Assaf, monsieur Pierre Jetté et madame Doreen Assaad.

ADOPTÉE SUR DIVISION

12. Urbanisme

160614-320

12.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PROCÈS-VERBAL - RÉUNION DU 18 MAI 2016

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu d'entériner les recommandations du comité consultatif d'urbanisme du procès-verbal du 18 mai 2016 en ce qui concerne les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées au procès-verbal :

- CCU-20160518-5.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 5964, rue Alexandre – construction habitation unifamiliale isolée
- CCU-20160518-5.2 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 9240, croissant Rubens – agrandissement résidentiel – habitation unifamiliale isolée
- CCU-20160518-5.3 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 6036-6038, rue Auteuil – construction – habitation bifamiliale isolée
- CCU-20160518-5.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 9296, place Récollet – construction – habitation unifamiliale isolée
- CCU-20160518-5.5 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 5843, rue Aline – construction – habitation unifamiliale isolée
- CCU-20160518-6.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 9650, boulevard Leduc – Quartier Dix30 – Phase 1-2 – modification architecturale et affichage – Bulk Barn
- CCU-20160518-6.2 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 9180, boulevard Leduc, suite 153 – Quartier Dix30 – Phase 3 – bâtiment S6 – modification architecturale et affichage – Editorial
- CCU-20160518-6.3 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 7800, boulevard Taschereau – agrandissement commercial – Marché Village

- CCU-20160518-7.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 7746, boul. Taschereau – modification d'une enseigne sur pylône – Best Western
- CCU-20160518-7.2 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 9380, boulevard Leduc, suite 5 – affichage – Chocolats Favoris
- CCU-20160518-7.3 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 8500, rue de Londres – affichage - École de la Rose des Vents
- CCU-20160518-7.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 9975, rue de Châteauneuf, local C – affichage – KW Momentum
- CCU-20160518-7.5 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 6325, boul. Taschereau – affichage – Rôtisserie St-Hubert
- CCU-20160518-7.6 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 9415, boulevard Leduc – affichage – M. Boxer
- CCU-20160518-7.7 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 2151, boulevard Lapinière, suite A39 – affichage – SAQ

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-321

12.2 DÉROGATION MINEURE – 2151, BOULEVARD LAPINIÈRE, LOCAL A39 – ZONE P03C

- a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'est formulé.

- b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de permettre une superficie d'affichage de 8,50 m² au lieu de 4,49 m² tel que prescrit pour un local commercial de 280 m².

En conséquence,
Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

De refuser la dérogation mineure demandée relative au 2151, boulevard Lapinière, local A39 - Zone P03C, conformément à la recommandation numéro CCU-20160420-8.1 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-322

12.3 DÉROGATION MINEURE – 7681-7683, BOULEVARD TASCHEREAU – ZONE M04C

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'est formulé.

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de soustraire à l'obligation de planter un ou deux arbres à chaque extrémité d'une rangée de cases; soustraire à l'obligation d'aménager un trottoir de 3 mètres sur toute façade comportant une entrée principale; soustraire à l'obligation de souligner les croisements d'accès avec la rue par une plantation d'arbustes ; soustraire à l'obligation d'aménager une bande de terrain d'une largeur approximative de trois mètres (3 m) dans un stationnement comportant 30 cases et plus, sur une longueur de 12 mètres.

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

De refuser la dérogation mineure demandée relative au 7681-7683, boulevard Taschereau - Zone M04C , conformément à la recommandation numéro CCU-20160420-8.2 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-323

12.4 DÉROGATION MINEURE – JARDINS DU QUARTIER – 6300-6400, RUE DE CHAMBÉRY – ZONE C03H

a) Audition des personnes intéressées;

Une personne formule un commentaire sur cette demande.

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de permettre un escalier extérieur donnant un accès sur une hauteur de 4 étages et permettre la construction de deux kiosques sur un emplacement, d'une superficie de 60 mètres carrés chacun au lieu de 20 mètres carrés maximum.

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'accorder la dérogation mineure demandée relative au 6300-6400, rue de Chambéry - Zone C03H , conformément à la recommandation numéro CCU-20160518-8.1 du comité consultatif d'urbanisme.

Un débat s'engage.

À la demande de la conseillère Doreen Assaad, le maire procède à la tenue d'un vote sur cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Pascal Forget, monsieur Pierre O'Donoughue, madame Francine Raymond, monsieur Alexandre Plante, monsieur Pierre Jetté et monsieur Daniel Lucier.

Votent contre: Monsieur Claudio Benedetti, monsieur Antoine Assaf et madame Doreen Assaad.

ADOPTÉE SUR DIVISION

160614-324

12.5 DÉROGATION MINEURE – 5843 ET 5845, RUE ALINE – ZONE A27H

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'est formulé.

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de permettre une profondeur de lot de 23,25 m, permettre une superficie d'emplacement de 305 m² et permettre un espace libre arrière de 6,55 mètres.

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu

D'accorder la dérogation mineure demandée relative au 5843 et 5845, rue Aline - Zone A27H, conformément à la recommandation numéro CCU-20160518-8.2 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-325

12.6 DÉROGATION MINEURE – 9180, BOULEVARD LEDUC, SUITE 153 – ZONE L11C

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'est formulé.

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de permettre l'éclairage de type néon pour deux enseignes.

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante

Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'accorder la dérogation mineure demandée relative au 9180, boulevard Leduc, suite 153 - Zone L11C, conformément et aux conditions prévues à la recommandation numéro CCU-20160518-8.3 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Génie

160614-326

13.1 RECONSTRUCTION DU PONCEAU DAIGNEAULT SUR GRANDE ALLÉE - CONTRAT SP-16-993 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier

Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'accorder le contrat SP-16-993 relatif à la reconstruction du ponceau sur Grande Allée au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme L.A. Hébert Itée, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 6 935 333,78\$, taxes incluses. Les coûts des travaux seront partagés selon les pourcentages définis dans l'entente intermunicipale entre la Ville de Longueuil et la Ville de Brossard. La quote-part de la Ville de Brossard est évaluée à 47% soit 3 259 606,88 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-327

13.2 PROTOCOLE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL RUE OUTREMONT – PROJET NO A031

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu d'autoriser le maire et la greffière à signer pour et au nom de la Ville, l'entente relative aux travaux municipaux du projet no A031 entre la Ville et la compagnie no 8440212 Canada inc. ainsi que tout document y afférent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-328

13.3 DROIT D'UTILISATION DU LOT 4 105 147 (LE GRAND PARC URBAIN) POUR LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE CONDUITE DE GAZ MÉTRO - RUE CHÂTEAUNEUF - ENTENTE

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu d'autoriser les travaux d'installation de la nouvelle conduite de gaz, dans la parcelle de terrain du lot 4 105 147, laquelle fera partie intégrante de l'emprise de la rue dès que l'opération cadastrale requise sera complétée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-329

13.4 DROIT D'UTILISATION D'UNE PARCELLE D'UN LOT POUR LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEL ÉQUIPEMENT DE BELL CANADA - INTERSECTION DU QUARTIER ET CHÂTEAUNEUF - ENTENTE

Il est proposé par le conseiller Pascal Forget
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu d'autoriser les travaux d'installation de conduites et de boîtes à l'emplacement prévu à l'intersection du boulevard du Quartier et de la rue Châteauneuf.

D'autoriser le maire et la greffière à signer, le cas échéant, les documents nécessaires permettant la mise en place de la servitude sur une parcelle du lot no 3 402 749.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-330

13.5 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PARC DU CENTRE COMMUNAUTAIRE NATHALIE-CROTEAU - CONTRAT SP-16-948 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu

D'accorder le contrat SP-16-948 travaux d'aménagement du parc du centre communautaire Nathalie-Croteau, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Pavages et terrassements St-Bruno Inc. Sainte-Julie, selon les prix unitaires soumis et les conditions des documents de soumission (plans, devis, bordereau) pour un montant totalisant 190 781,18\$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-331

13.6 FOURNITURE ET INSTALLATION DE CADRES GUIDEURS SUR STRUCTURES D’AFFICHAGE EXISTANTES - CONTRAT SI-16-998 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'accorder le contrat SI-16-998 relatif à la fourniture et l'installation de cadres guideurs sur structures d'affichage existantes, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Entreprises Ralph Eid et Fils Ltée, selon le prix unitaire soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 26 679,95 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-332

13.7 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PARC JAMES-DARBY - CONTRAT SP-16-947 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu

D'accorder le contrat SP-16-947 Travaux d'aménagement du parc James-Darby, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Marc-André Paysagiste Inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions des documents de soumission (plans, devis, bordereau) pour un montant totalisant 568 921,03 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Appuis - subventions - participation à des activités de différents organismes
--

160614-333

14.1 SUBVENTIONS

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Pascal Forget

Et résolu

D'accorder une subvention de 400 \$ à l'organisme *Brossard Synchro*, versée en 2016 sous réserve du respect des conditions exigées à la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

160614-334

14.2 SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION DE LA NOYADE - DU 24 AU 30 JUILLET 2016 - PROCLAMATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu

De proclamer la Semaine nationale de prévention de la noyade du 24 au 30 juillet 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Dépôt – documents

160614-335

15.1 LISTE DES COMPTES À PAYER - DU 12 MAI AU 8 JUIN 2016 - DÉPÔT

Dépôt de la liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation de pouvoir, pour la période du 12 mai au 8 juin 2016.

160614-336

15.2 PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT - RÈGLEMENTS REG-357 - REG-375 - REG-376 ET REG-377 - DÉPÔT

Dépôt des certificats relatifs aux procédures d'enregistrement des personnes habiles à voter sur les règlements suivants:

- Règlement REG-357 ordonnant des travaux municipaux sur le chemin des Prairies et décrétant un emprunt de 5 716 850 \$;
- Règlement REG-375 modifiant le règlement d'emprunt REG-290 ordonnant des travaux d'aménagement du chemin des Prairies, dans le secteur L, et décrétant un emprunt supplémentaire de 819 000 \$;
- Règlement REG-376 ordonnant des travaux municipaux dans le secteur O et décrétant un emprunt 134 000 \$;
- Règlement REG-377 décrétant des travaux d'aqueduc et le paiement d'une quote-part des travaux relatifs à l'entente de la rue de Châteauneuf, Phase 1 ainsi qu'un emprunt de 275 000 \$.

16. Conseil d'agglomération

160614-337

16.1 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - SÉANCE DU 16 JUIN 2016 - ORIENTATIONS

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu d'être favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA-160614-1.2, 1.5, 1.7, 1.8, 1.10 à 1.14, 1.17 à 1.19, 1.21 à 1.25, 1.27, 1.28 et 1.30 à 1.32 du conseil d'agglomération.

Le conseil donne au maire et à son représentant l'opportunité de voter à l'encontre d'une ou de plusieurs orientations si de nouveaux éléments ou de nouvelles informations surviennent après l'adoption de la présente résolution.

Un débat s'engage.

À la demande du conseiller Antoine Assaf, le maire procède à la tenue d'un vote pour cette proposition.

Votent en faveur: Monsieur Pascal Forget, monsieur Pierre O'Donoughue, madame Francine Raymond, monsieur Claudio Benedetti, monsieur Alexandre Plante et monsieur Daniel Lucier.

Votent contre: Monsieur Antoine Assaf, monsieur Pierre Jetté et madame Doreen Assaad.

ADOPTÉE SUR DIVISION

160614-338

16.2 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - RAPPORT DU MAIRE

Le maire Paul Leduc, ne mentionne aucun fait particulier relatif à l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 19 mai 2016.

17. Levée de l'assemblée

160614-339

17.1

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que la séance soit levée à 21 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE MAIRE,

LA GREFFIÈRE,

Paul Leduc

Joanne Skelling